

IE14 : Gestion comptable et fiscale en immobilier d'entreprise

Objectifs pédagogiques :

Sécuriser les transactions locatives et les relations avec ses sous-traitants par la connaissance de la « santé » financière de leurs entreprises. Conforter ses connaissances en matière comptable et fiscale pour transmettre des informations fiables et intelligibles à ses mandants.

Nature :

Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

Public :

Chef d'entreprise – Comptable – Gestionnaire administratif.

Pré-requis :

Aucun.

Durée :

1 jour (7h)

Programme :

Informations Renouvellement Carte Loi Hoguet : Formation juridique en lien direct avec les activités professionnelles relevant de la loi Hoguet. Comptabilité : gestion ; fiscalité (actions prioritaires de la branche)

1 - Introduction

- Bref rappel des grands principes comptables

2 - Lire et comprendre un bilan d'entreprise et un compte de résultat

- L'actif
- Le passif
- Le résultat d'exploitation
- Le résultat financier
- Le résultat exceptionnel
- Les comptes « clés »
- Les rapprochements à effectuer
- La notion de ratios

3 - Les charges et réparations locatives

- Le caractère récupérable ou non de certaines charges locatives
- La nature et la structure des charges (technique, énergétique, maintenance, travaux...)
- La fixation des provisions
- La répartition entre locataires et propriétaires
- La régularisation

4 - Les spécificités de la comptabilité en gestion locative tertiaire

- Le quittancement

- L'imputation des règlements
- La gestion des écarts

5 - Les aspects fiscaux

- L'assujettissements ou non de la location à la TVA
- La contribution sur la valeur ajoutée - CVAE (champ d'application, détermination de la VA et calcul de la cotisation, comment remplir la déclaration ?)
- La contribution sur les revenus locatifs - CRL

6 - Le reporting au propriétaire ou l'asset manager

- Le compte-rendu de gérance
- L'analyse d'exploitation (écart budget prévisionnel et réel)
- Les différents ratios

Moyens pédagogiques et techniques :

Séance de formation en salle.
Support pédagogique remis aux stagiaires.

Moyens d'évaluation et de suivi :

Fiche d'évaluation.

Matériel nécessaire au participant :

Papier et crayon.